

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20088

Numéro SIREN : 352 975 056

Nom ou dénomination : COSMOPARIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2018 sous le numéro de dépôt 11223



20180112232017

DATE DEPOT : 31/01/2018

N° DE DEPOT : 11223

N° GESTION : 2006B20088

N° SIREN : 352975056

DENOMINATION : COSMOPARIS

ADRESSE : 28 avenue de Flandres 75019 Paris

MILLESIME : 2017

COSMOPARIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 914 050 Euros

Siège social : 28 avenue de Flandre – 75019 PARIS
352 975 056 RCS PARIS

(ci-après la "Société")

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

09 FEV. 2018

M233
numéro de dépôt

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-et-un décembre,
au siège social,

La Société SAN MARINA, Société par Actions Simplifiée au capital de 51 568 309 euros, dont le siège social est ZI Les Paluds • 155, rue du Dirigeable • 13400 AU8AGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 321 875 205, représentée par son Président, Madame Axelle MATHERY,

Propriétaire de la totalité des 500 parts composant le capital social de la société COSMOPARIS,

Associé unique de ladite société,
.../...

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de : (2 599 002,39) €
au compte « report à nouveau » s'élevant à : (9 194 196,59) €

Après affectation, le compte « report à nouveau » sera porté à : (11 793 198,98) €

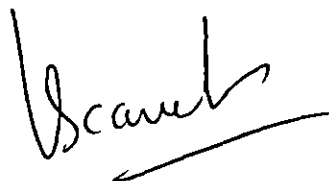
L'Associé Unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

.../...

CINQUIEME DECISION – Pouvoirs pour les formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de ses décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Extrait certifié conforme par le Gérant, Fanny LESCARRET





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cosmoparis S.A.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017
Cosmoparis S.A.R.L.
28, avenue de Flandre - 75019 Paris
Ce rapport contient 29 pages
GM-174-023



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cosmoparis S.A.R.L.

Siège social : 28, avenue de Flandre - 75019 Paris
Capital social : € 20 914 050

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cosmoparis S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 « Règles et méthodes comptables – Application du principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels expose la situation d'endettement et de trésorerie du Groupe au 31 août 2017 ainsi que le contexte dans lequel les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note correspondante de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, les notes 5 « Dépréciation d'actifs immobilisés » et 10 « Stocks » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

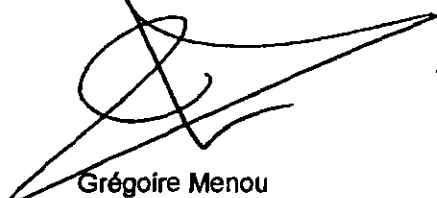
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 novembre 2017

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	653 479	438 689	214 790	273 511
Fonds commercial	14 236 216	3 247 000	10 989 218	12 531 804
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	14 889 695	3 685 689	11 204 006	12 805 315
Terrains				
Constructions	2 035 402	1 171 288	864 114	1 051 698
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	1 022 898	786 709	236 188	398 265
Immobilisations en cours	182 427		182 427	21 618
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 240 727	1 957 998	1 282 729	1 471 581
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	203 308		203 308	181 534
TOTAL immobilisations financières	203 308		203 308	181 534
Total Actif Immobilisé (II)	18 333 730	5 643 687	12 690 043	14 458 430
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 887 864	479 000	4 408 864	4 811 183
TOTAL Stock	4 887 864	479 000	4 408 864	4 811 183
Avances et acomptes versés sur commandes	12 474		12 474	
Clients et comptes rattachés	1 789 983	8 585	1 781 398	1 502 344
Autres créances	2 270 461	73 440	2 197 021	1 370 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	4 060 444	82 024	3 978 419	2 872 761
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	379 844		379 844	2 253
TOTAL Disponibilités	379 844		379 844	2 253
Charges constatées d'avance	149 023		149 023	183 357
TOTAL Actif circulant (III)	9 489 648	561 024	8 928 624	7 869 554
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	27 823 378	6 204 711	21 618 667	22 327 984

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	20 914 050	20 914 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	62 951	62 951
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	62 951	62 951
Report à nouveau	-9 194 197	-5 666 770
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 599 002	-3 527 427
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	189 818	172 569
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	9 383 621	11 955 374
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	792	45 861
Provisions pour charges	9 775	14 913
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	10 567	60 774
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222	40 647
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 5 800 000)	6 880 395	4 957 065
TOTAL Dettes financières	6 880 617	4 997 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 133 545	4 593 562
Dettes fiscales et sociales	664 706	571 943
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	228 719	51 200
Autres dettes	316 891	97 519
TOTAL Dettes d'exploitation	5 343 862	5 314 124
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	12 224 479	10 311 837
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	21 618 667	22 327 584

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	13 256 895	1 915 516	15 172 411	18 114 368
Production vendue biens				
Production vendue services	23 718	13 343	37 061	-55 335
Chiffres d'affaires nets	13 280 613	1 928 859	15 209 472	16 059 033
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			841 327	1 611 957
Autres produits			29 697	38 101
Total des produits d'exploitation (I)			16 080 496	17 709 091
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 428 836	7 414 175
Variation de stock (marchandises)			1 130 318	2 251 377
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 790 451	4 926 646
Impôts, taxes et versements assimilés			165 958	155 436
Salaires et traitements			1 875 061	2 204 184
Charges sociales			677 089	771 367
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	519 886	537 742
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	51 842	1 202 208
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	22	1 793
Autres charges			59 874	53 324
Total des charges d'exploitation (II)			16 697 338	19 518 253
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-616 842	-1 809 163
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			8 609	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			846	
Différences positives de change			14 145	25 593
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			23 600	25 593
Dotations financières aux amortissements et provisions				3 457
Intérêts et charges assimilées			407 091	359 308
Différences négatives de change			1 218	31 234
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			408 309	393 999
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-384 709	-368 407
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 001 551	-2 177 569

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 008	593
Produits exceptionnels sur opérations en capital	350 000	70 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	620 469	1 182 619
Total des produits exceptionnels (VII)	973 478	1 253 212
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	357 595	325 579
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	860 840	1 178 895
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 387 680	1 180 412
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 606 115	2 692 886
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 632 637	-1 439 674
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	33 170	16 184
Impôts sur les bénéfices (X)	-68 356	-106 001
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 077 573	18 987 896
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 676 576	22 515 322
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 599 002	-3 627 427

COSMOPARIS S.A.R.L.
au 31 août 2017

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017**

**COSMOPARIS
28, avenue de Flandre
75019 Paris
N° SIRET : 352 975 056 00339**

Sommaire

<u>1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	<u>3</u>
<u>2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
<u>3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
<u>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	<u>4</u>
<u>5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>5</u>
<u>6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</u>	<u>7</u>
<u>7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>7</u>
<u>8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	<u>7</u>
<u>9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>8</u>
<u>10. STOCKS.....</u>	<u>9</u>
<u>11. OPERATIONS EN DEVISES</u>	<u>9</u>
<u>12. CREANCES</u>	<u>10</u>
<u>13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>10</u>
<u>14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</u>	<u>11</u>
<u>15. CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>11</u>
<u>16. PROVISIONS</u>	<u>12</u>
<u>17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>13</u>
<u>18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS</u>	<u>14</u>
<u>19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES</u>	<u>15</u>
<u>20. PERSONNEL</u>	<u>16</u>
<u>21. RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>16</u>
<u>22. RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	<u>17</u>
<u>23. CONSOLIDATION</u>	<u>17</u>
<u>24. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2017</u>	<u>17</u>
<u>25. IMPOTS SUR LES BENEFICES</u>	<u>17</u>
<u>26. ENGAGEMENTS FINANCIERS</u>	<u>19</u>
<u>27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE</u>	<u>20</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Madame Axelle Mathéry, Gérante de COSMOPARIS SARL a démissionné le 1^{er} Juin 2017 et a été remplacée dans ses fonctions par Madame.Fanny Lescarret.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

« Le Groupe VIVARTE, dont la Société COSMOPARIS est une filiale, a dû faire face au cours de l'exercice clos au 31 août 2017 à un marché difficile, impacté par la baisse de la consommation des ménages en biens d'équipement de la personne.

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi les plans de restructuration de certaines sociétés opérationnelles et a lancé des plans d'économies qui ont donné des résultats positifs dès cet exercice.

Dans le cadre du Protocole de Conciliation signé le 31 mai 2017 ayant fait l'objet d'un constat par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Paris le 6 juin 2017, la dette du Groupe, dont la société COSMOPARIS est une filiale, a été restructurée en date du 20 juin 2017. Le Groupe a respecté l'ensemble des covenants bancaires auxquels il est soumis au 31 août 2017.

Par ailleurs, au 31 août 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie d'environ 200 M€ qui lui permet notamment de continuer à financer la Société à travers un financement court terme octroyé par

FINANCIERE VIVARTE d'une part (centrale de trésorerie du Groupe) et un financement moyen terme octroyé par VIVARTE par le biais d'emprunts moyen terme « New Money » d'autre part.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017. »

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- De fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Logiciels	Linéaire	1 à 3
Constructions	Linéaire	1 à 15

Matériel et outillage	Linéaire	-
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

S. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;

- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Amortissements dérogatoires	173	105	78	200
TOTAL	173	105	78	200

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie Autres immobilisations financières	203		203
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	203		203

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES EN ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	31			31
Logiciels	570	55	2	623
Fonds de commerce,	9 370		594	8 776
Droits au bail	5 639		180	5 459
Immobilisations en cours				0
Acomptes sur immobilisations incorporelles				0
Autres immobilisations incorporelles				0
SOUS TOTAL	15 610	55	776	14 889
CORPORELLES				
AAI constructions	2 335	76	376	2 035
Matériel et outillage				0
AAI mobilier	1 081	1	143	939
Véhicules				0
Matériel de bureau et informatique	125	13	54	84
Immobilisations en cours	22	209	48	182
Avances et acomptes sur immobilisations	0			0
SOUS TOTAL	3 563	299	621	3 240
FINANCIERES				
Titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières	181	22	0	203
SOUS TOTAL	181	22	0	203
TOTAL	19 354	376	1 397	18 333

AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques				
Logiciels	327	113	2	438
Fonds de commerce	1385	531	491	1 425
Droits au bail	1 093	732	3	1 822
SOUS TOTAL	2 805	1 376	496	3 390
CORPORELLES				
AAI constructions	1 278	243	349	1 171
Matériel et outillage				
AAI mobilier	715	150	135	730
Véhicules				
Matériel de bureau et informatique	92	14	49	57
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	2 085	407	533	1 958
TOTAL	4 890	1 783	1029	5 348

(*) y compris 1.3M€ de dotation pour dépréciation

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 aout 2017 s'élève à 479 k€ versus 1 207 k€ au 31 aout 2016.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	65	65	
Autres créances clients	1 522	1 522	
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Etat – Impôt sur les bénéfices	627	627	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	154	154	
Etat, autres collectivités ; autres impôts, taxes, versements assimilés	31	31	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 311	1 311	
Charges constatées d'avance	149	149	
TOTAL CREANCES	3 860	3 860	

Les débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place d'un gage-espèces pour un montant de 1 260 K€ dans le cadre de la signature le 14 mars 2017 avec les principales banques opérationnelles du groupe Vivarte d'un protocole au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires.

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir	203	164
- Avoirs non parvenus	53	100
- Remboursements d'assurances	0	0
- Débiteurs divers		
Sous-total	256	264
TOTAL	256	264

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Charges d'exploitation	149	183
Charges financières		
Total	149	183

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers et charges locatives pour 90 K€, de la publicité pour 29 K€ et 30 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

NEANT

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 20914 milliers d'euros. Il est composé de 3 037 parts sociales de valeur nominale de 6 886,42 euros chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	3 037	20 914	- 9 131
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			
Provisions réglementées			200
Résultat de l'exercice			- 2 599
Montant en fin d'exercice	3 037	20 914	-11 530
Total capitaux propres			9 384

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Réserve légale, autres réserves	63	63
Report à nouveau	- 9 194	-5 667
Provisions réglementées	200	173
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	-8 931	-5 431
Résultat de l'exercice	-2 599	-3 527
TOTAL	-11 530	-8 958

16. PROVISIONS COSMOPARIS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2017
Prov. pour litiges layers	3	0	3	3		0
Prov. pour litiges marques et droits économiques	0		0	0		0
Prov. pour litiges prud'homaux						
Prov. pour perte de change						
Prov. pensions, obligations simil	14	0	5	5	0	9
Prov. pour restructuration						
Autres prov. risques et charges	42	0	41	22	19	1
Provisions médailles du travail	1	0	0	0		1
TOTAL	60	0	49	31	19	11
<i>Exploitation</i>		0	8	8	9	
<i>Financier</i>		0	0	0	0	
<i>Exceptionnel</i>			41	22	19	

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Il s'agit principalement des provisions pour litiges économiques.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 1 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Valeur actualisée de l'engagement brut	24	39
Provisions pour risques et charges	9	14
Total	33	53

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 2,0%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,0%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 8 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en produits financiers pour 9 K€.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2016
A moins de 1 an	0	41	38	34
de 1 à 5 ans			6 843	4 923
Plus de 5 ans				
TOTAL	0	41	6 881	4 957

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 600
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 134	4 134		
Fournisseurs - Effets à payer				
Personnel et comptes rattachés	206	206		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	181	181		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	165	165		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	112	112		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	229	229		
Groupe et associés				
Autres dettes	317	317		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5 344	5 344		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	29	22
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	247	437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	153	
Dettes fiscales et sociales	381	414
Autres dettes	126	0
TOTAL	936	873

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 10,7 k€ pour l'exercice 2016/2017 versus 10,7 k€ en 2015/2016.

Produits constatés d'avance

NEANT

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2017			31/08/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	13 372	1 916	15288	14 180	1 934	16 114
Prestations de services et divers	-92	14	-78	-75	19	-56
Total	13 280	1 930	15 210	14 105	1 953	16 058

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	26	0
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks Matières premières		
Autres		
TOTAL	26	0

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 30 K€ sur l'exercice.
Ils correspondent principalement à des régularisations de couts d'exercices précédents.

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2017	31/08/2016
Cadres	10	11
Assimilés cadres	1	1
Employés	77	76
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		
Total	88	88

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	
Différences positives de change	14	26
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	24	26
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	3
Intérêts et charges assimilées	407	360
Différences négatives de change	1	31
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	408	394
RESULTAT FINANCIER	-384	-368

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	350	70
Reprises sur provisions et transferts de charges	542	1 168
Amortissements dérogatoires	78	14
Sous-total produits	973	1 253
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-348	-326
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-871	-1 177
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1 282	-1 064
Amortissement dérogatoire	-105	-127
Sous-total charges	-2 606	-2 693
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 633	-1 440

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- VNC des immobilisations mises au rebut / cédés : (861 K€),
- Des dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (1 263 K€),
- Des reprises de dépréciations sur fonds de commerce et droits au bail (491 K€),
- De la cession du droit au bail du magasin de Saint Tropez (289 K€)

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 1 228 548 790.64 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2017

NEANT

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société COSMOPARIS est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, COSMOPARIS doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société COSMOPARIS bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2016 ; il s'élève à 106 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2017.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-648	-1 986	-33	-2 667
Réintégrations	-29	1 263	17	1 251
Déductions	-119	-494	-18	-631
TOTAL	-796	-1 217	-34	-2 047
Impôt				
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-68			-68
Impôt sur les sociétés	-68	0	0	-68

Risques fiscaux

La société ne fait l'objet d'aucune vérification fiscale.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées Amortissements dérogatoires		173		27		200
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		16		1		17
Autres		22	1			21
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		14	5			9
Autres		11	7			4
4. Produits non taxables temporairement						
Plus values en sursis d'imposition						
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL		236	13	28	0	251
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables		13 033		1 979		15 012
2. Amortissements différés						
3. Moins values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2017 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 2 925 K US \$ soit 2 733 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
BESV	58		
CLIENTS			133
TOTAL	58		133

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
Bailleurs	58	
FOURNISSEURS		
TOTAL	58	

Crédits documentaires

- Engagements de nos clients en notre faveur au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 133 K€.
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 1 778 K€.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

NEANT